

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la VILLE d'AVALLON

L'an deux mil vingt-deux, le trois novembre à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville – salle des Maréchaux, sous la présidence de **Madame Jamilah HABSAOUI, Maire.**

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 20

Absent(es) représenté(es) :

Monsieur Vincent CLÉMENT donne pouvoir à Monsieur Nicolas COCHEFERT

Madame Sandrine CHAUVEAU donne pouvoir à Madame Isabelle HOUÉ HUBERDEAU

Madame Nathalie ROMANOWSKI donne pouvoir à Madame Léa COIGNOT

Madame Françoise LAURENT donne pouvoir à Monsieur Bernard DESCHAMPS

Madame Isabelle MARIANI donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO

Madame Christine BURÉ donne pouvoir à Madame Agnès JOREAU

Madame Leyla DERVISCEMALOGLU donne pouvoir à Madame Sonia PATOURET

Absents non excusés : Mesdames Myriam GILLET-ACCART et Fanny BOUVIER

Secrétaire de séance : Madame Léa COIGNOT

N° 108 - 03/11/2022

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DU PAYS
AVALLONNAIS (CTG)

La Convention Territoriale Globale s'analyse comme un outil pertinent destiné à organiser de manière structurée et priorisée l'offre globale de service des Caisses d'Allocations Familiales. Elle favorise le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et optimise les interventions des différents acteurs.

La CTG constitue donc une démarche complète ayant pour objectifs :

- avoir une vision globale et décloisonnée
- fixer un cap commun
- adapter son action aux besoins du territoire
- faciliter la prise de décision
- valoriser les actions

Réalisée dans le cadre d'une démarche partenariale, la CTG se concrétise par la signature d'une convention, sur une période pluriannuelle, entre la C.A.F de l'Yonne et l'Espace Solidarité Famille (EPA-CCAS), la Ville d'Avallon, la Communauté de Communes du Serein, la Communauté de Communes Avallon - Vézelay - Morvan et le Pays Avallonnais (PETR). La première CTG signée en 2018 est arrivée à son terme au 31 décembre 2021.

L'année 2022 a donc donné lieu à différents temps de travail (bilan, séminaires, définitions des axes de travail...) et l'écriture de la nouvelle CTG pour 2022-2026

A l'échelle des collectivités, elle permet donc de partager un projet social de territoire sur les champs d'interventions communs :

- Petite Enfance
- Enfance
- Jeunesse
- Parentalité
- Animation de la vie sociale
- Accès aux droits
- sujets transversaux : handicap et mobilité

Envoyé en préfecture le 07/11/2022

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le 08/11/2022

SLOW

ID : 089-218900256-20221103-108_03_11_2022-DE

Après avis favorable à l'unanimité de la commission solidarité, éducation et santé du 18 octobre 2022,
LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

après en avoir délibéré,

APPROUVE le renouvellement de la Convention Territoriale Globale du Pays Avallonnais,

AUTORISE le Maire à signer ladite convention et l'ensemble des documents nécessaires.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Le Maire,



Fabsf ui